



A.P.P.A.

Vieux Boucau-Soustons plage

Association loi 1901 déclarée à la s/préfecture de Dax le 15/04/1986
Siège Social : 6 square du golf – 40140 Soustons

Votre avis sur la promenade autour du lac marin

Résultats de notre enquête

Certains d'entre vous ont exprimé leur inquiétude quant à l'encombrement croissant de la promenade autour du lac marin de Port d'Albret, surtout en période estivale. La cohabitation apaisée des piétons et vélos autour du lac reste un vrai challenge pour les élus de Soustons et de Vieux Boucau. L'APPA compte un grand nombre d'usagers de cette promenade et souhaite donc être en mesure de faire des propositions d'amélioration qui correspondent au mieux aux attentes de ses adhérents.

Nous avons lancé cette enquête en janvier 2023 afin de mieux connaître vos avis sur ce sujet et d'être en mesure de les partager avec les élus de Soustons et de Vieux Boucau.

Nous ne sommes pas des professionnels du sondage d'opinion et nous l'avons constaté au fur et à mesure de vos réponses, de vos commentaires et de vos critiques sur le contenu du questionnaire. Pour certains d'entre vous, les questions étaient parfois ambiguës, incomplètes ou ne laissant pas suffisamment de choix de réponses. Message reçu, nous serons plus vigilants la prochaine fois. Certains d'entre vous se sont aussi interrogés sur la neutralité du questionnaire en y détectant une orientation plus favorable aux piétons. Cela n'était aucunement notre intention, l'idée étant de rendre heureux aussi bien les piétons que les cyclistes (75% d'entre vous pratiquent à la fois la marche à pied et le vélo autour du lac marin).

Ce compte rendu est un résumé de nos réponses qui, vous le verrez, sont le reflet de notre diversité d'opinion sur le sujet. Chacun en fera sa propre analyse et en tirera ses propres conclusions.

Nous avons reçu un grand nombre de réponses (33 par courrier et 58 sur le sondage en ligne). Le traitement des réponses par courrier est compliqué et chronophage. Pour le futur, nous encourageons nos adhérents qui en ont la possibilité à utiliser de préférence le questionnaire en ligne. Les 91 réponses sont consultables par les adhérents sur place et sur demande.

Vos réponses (91 réponses)

1 – Votre habitation :

Commune	% des réponses
Vieux Boucau	63%
Soustons plage	37%

2 – Êtes vous :

	% des réponses
Résident à l'année	11%
Semi-résident (présent la plupart des weekends et vacances)	44%
Résident occasionnel (vacances)	45%

3 – Vous utilisez la promenade autour du lac en période estivale :

	% des réponses
Plutôt une fois par jour ou plus	44%
Plutôt de une à six fois par semaine	46%
Plutôt moins de quatre fois par mois	9%
Jamais ou très rarement	1%



A.P.P.A.

Vieux Boucau-Soustons plage

Association loi 1901 déclarée à la s/préfecture de Dax le 15/04/1986
Siège Social : 6 square du golf – 40140 Soustons

4 – Comment vous déplacez vous sur la promenade :

- 25 % d'entre vous ne se déplacent qu'à pied (80% de ces réponses venant de Vieux Boucau)
- 75% d'entre vous se déplacent à vélo et à pied sur la promenade (en moyenne 62% du temps à pied, 36% du temps à vélo et 2% du temps sur d'autres engins)

5 – Votre avis sur l'encombrement de la promenade :

	En Saison (% des réponses)	Hors Saison (% des réponses)
Très encombrée voire dangereuse	64%	0%
Encombrée mais acceptable	30%	8%
Pas vraiment encombrée	1%	54%
L'encombrement ne me pose pas de problème	5%	33%
Pas de réponse		5%

6 – Si vous considérez que l'encombrement de la promenade est un problème, que choisiriez-vous entre les deux solutions ci-dessous :

	% des réponses
Élargir la promenade et différencier voie piétonne et voie vélos	47%
Réserver l'usage de la promenade (tout ou partie) actuelle aux piétons, une alternative de circulation vélo autour du lac étant proposée	43%
Autre option : laquelle ?	7%
Pas de réponse	3%

Voici les commentaires de ceux qui ont choisi la réponse « Autre option » :

1. Libre pour tous
2. Ne sais pas
3. Avec de la courtoisie, pas de problème
4. C'est quand même agréable de faire le tour du lac en vélo.
5. Je ne vois pas pourquoi plus les piétons que les vélos
6. A réserver uniquement aux piétons.

7 – En supposant que la solution élargissement soit abandonnée pour des raisons financières et/ou des contraintes environnementales (bordure du lac, espaces restreints par endroit), quelles seraient vos préférences en matière de réglementation des flux piétons/vélos :

Réglementation des déplacements vélos/trottinettes électriques/roues électriques et autres engins électriques sur la promenade.	% des réponses
Toute l'année	12%
Toutes les vacances scolaires	22%
Du 1 ^{er} juillet au 30 août	54%
Autres proposition	10%
Pas de réponse	2%

Voici les commentaires de ceux qui ont choisi « autre proposition » (8 personnes) :

1. Interdiction pour trottinettes et roues électriques toute l'année
2. Libre pour tous
3. Limiter la vitesse des vélos mais pas d'interdictions. Inciter les piétons à tenir la droite pour faciliter le déplacement des vélos et des coureurs.
4. Il faut que nous ayons la possibilité de faire du vélo, roller ou marche à pied quand nous le souhaitons.
5. Ne rien changer, le tour du lac est à tout le monde !

6. Ne conserver que les piétons et les vélos, interdire tous véhicules à moteur.
7. Parfois juin
8. Interdiction aux vélos, trottinettes et engins motorisés du 1er au 30 septembre.
9. A réserver uniquement aux piétons et ce toute l'année.

8 – Quels sont les tronçons de la promenade que vous souhaiteriez réserver aux piétons (choix multiple possible) ?

Nous avons ajouté la carte ci-dessous pour mieux visualiser les tronçons de la promenade ainsi que les alternatives possibles en piste cyclable. La présentation de tronçons alternatifs pour les cyclistes n'est là que pour nourrir une réflexion sur les améliorations possibles de la mobilité piétons/cyclistes. Certains ont perçu la présentation de ces tronçons alternatifs comme une inclination pour une séparation des pistes piétons et cyclistes. Cela n'était en aucune façon notre intention. Les tronçons de couleurs sont simplement des idées qui peuvent être approuvées, rejetées, discutées, modifiées afin de satisfaire au mieux l'intérêt de tous.

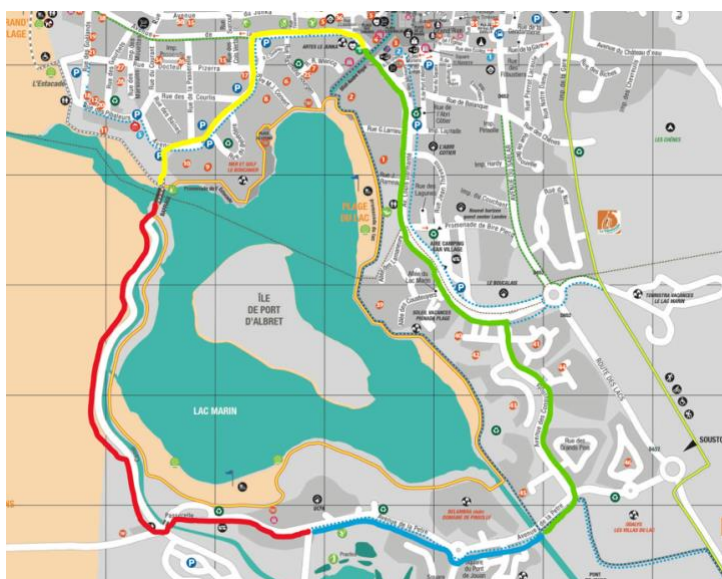
Remarques sur les options alternatives pour les vélos

Une idée d'alternative pour la réponse « **b** » ci-dessus serait d'aménager la route (impasse) qui va de la plage de Soustons au barrage du lac marin, coté dune pour permettre aux vélos de relier Vieux-Boucau et Soustons plage par l'ouest du lac marin. (**Trait rouge sur la carte**)

Une idée d'alternative pour la réponse « **c** » ci-dessus serait l'utilisation par les vélos de la piste vélos/piétons qui longe le golf de pinsolle. Cette voie partagée est en mauvais état et devra être refaite. (**trait bleu sur la carte**)

Une idée d'alternative pour la réponse « **d** » ci-dessus serait d'intégrer une piste cyclable avenue des Conquillots (travaux de réfection de l'avenue nécessaires) pour la connecter à la piste cyclable existante avenue des Pêcheurs et ainsi rejoindre le centre de Vieux-Boucau. (**trait vert sur la carte**)

Une idée d'alternative à la réponse « **e** » ci-dessus serait le **tracé jaune sur la carte** qui suit les voies existantes.



Réglementation des déplacements vélos/trottinettes électriques/roues électriques et autres engins électriques sur la promenade.	% des réponses
Tout le tour du lac marin	46%
Du barrage du lac marin jusqu'aux commerces de Soustons plage	15%
Des commerces de Soustons plage jusqu'au pont de bois des Villages Clubs du Soleil (ex Belhembra)	19%
Du pont de bois des Villages Clubs du Soleil jusqu'au mail de Vieux-Boucau	13%
Du mail de Vieux-Boucau jusqu'au restaurant LE POISSON ROUGE	30%



A.P.P.A.

Vieux Boucau-Soustons plage

Association loi 1901 déclarée à la s/préfecture de Dax le 15/04/1986
Siège Social : 6 square du golf – 40140 Soustons

Sur les 46% qui souhaiteraient une réglementation sur **Tout le tour du lac marin** :

- 17% souhaitent l'appliquer toute l'année
- 21% souhaitent l'appliquer pendant les vacances scolaires uniquement
- 53% souhaitent l'appliquer en juillet et aout uniquement
- 7% choisissent une autre option (voir commentaires 1,2,8,9 réponse N°7)
- 2 % n'ont pas répondu sur la période de réglementation

Sur les 15% qui souhaiteraient une réglementation du **barrage du lac marin aux commerces de Soustons plage** :

- 14% souhaitent l'appliquer toute l'année
- 0% souhaitent l'appliquer pendant les vacances scolaires uniquement
- 71% souhaitent l'appliquer en juillet et aout uniquement
- 15% choisissent une autre option (voir commentaires 2,6 réponse N°7)

Sur les 19% qui souhaiteraient une réglementation **des commerces de Soustons plage jusqu'au pont de bois des Villages Clubs du Soleil (ex Belhembra)** :

- 6% souhaitent l'appliquer toute l'année
- 12% souhaitent l'appliquer pendant les vacances scolaires uniquement
- 65% souhaitent l'appliquer en juillet et aout uniquement
- 17% choisissent une autre option (voir commentaires 2,3,4 réponse N°7)

Sur les 13% qui souhaiteraient une réglementation **du pont de bois des Villages Clubs du Soleil jusqu'au mail de Vieux-Boucau**:

- 8% souhaitent l'appliquer toute l'année
- 33% souhaitent l'appliquer pendant les vacances scolaires uniquement
- 42% souhaitent l'appliquer en juillet et aout uniquement
- 17% choisissent une autre option (voir commentaires 2,7 réponse N°7)

Sur les 30% qui souhaiteraient une réglementation **du mail de Vieux-Boucau jusqu'au restaurant LE POISSON ROUGE**:

- 4% souhaitent l'appliquer toute l'année
- 33% souhaitent l'appliquer pendant les vacances scolaires uniquement
- 56% souhaitent l'appliquer en juillet et aout uniquement
- 7% choisissent une autre option (voir commentaires 1,2,5 réponse N°7)

9 – Suggestions éventuelles sur le sujet

Vous trouverez ci-dessous les suggestions ou remarques reçues dans cette enquête

1. *Libre pour tous. La saison doit être "Vacances pour tous". La saison dure un mois, laissons les vacanciers vivre librement.*
2. *Respecter le passage du barrage du lac marin à pied pour les vélos et autres engins dans toutes les langues*
3. *B et C (fait référence aux tronçons décrits sur la carteci-dessus jointe au document de l'enquête)*
4. *Du pont de bois (que les boucalais appellent "pont de la République") jusqu'au mail la délimitation entre l'espace pour les vélos et les piétons serait déjà la bienvenue.*
5. *le point noir est le tronçon pont de bois au hangar club nautique*
6. *Tout le monde a le droit de faire le tour du lac même en vélo ! juste un peu plus de civisme et de tolérance et de respect de la part de tous serait suffisant ! Obligation de répondre à la dernière question sur la réservation des tronçons piétons est très arbitraire ? il manque la case aucun ?*
7. *Je suis favorable à la réponse B (fait référence aux tronçons décrits sur la carteci-dessus jointe au document de l'enquête)*



A.P.P.A.

Vieux Boucau-Soustons plage

Association loi 1901 déclarée à la s/préfecture de Dax le 15/04/1986

Siège Social : 6 square du golf – 40140 Soustons

8. *Déjà bien faire respecter cette interdiction des vélos sur le tracé jaune il y a certes des panneaux mais il faudrait surtout le matin (horaire des courses) tant pis mettre la police municipale... créer un exemple, supprimer tout engin électrique bien sûr*
9. *Sondage très intéressant !*
10. *Ne pas pénaliser les vélos. Seule solution : élargir la promenade autour du lac et différencier vélos et piétons*
11. *Si l'élargissement serait idéal, il n'est envisageable que côté Soustons, le côté Vieux Boucau où l'espace est trop restreint*
12. *L'alternative peut être aussi pour les cyclistes de prendre leur vélo à la main en mettant des panneaux comme dans le centre du village. Des panneaux plus grands, plus visibles car ce n'est pas toujours respecté dans le centre. Je pense que le mieux pour la promenade du lac serait tout simplement de l'interdire aux vélos, c'est trop dangereux pour les piétons. Il y a une piste cyclable à l'intérieur pour rejoindre le village. Quant au tour à partir du petit pont jusqu'aux commerces de Soustons la piste cyclable peut être élargie sans problème. Ce n'est pas le cas pour la promenade entre Albret 3 et Albret 1 il me semble impossible d'élargir.*
13. *Habitante à l'année, je souhaite pouvoir circuler toute l'année à pied ou à vélo autour du lac, même s'il semble plus judicieux d'opter pour le circuit "b" pendant la période estivale et uniquement pendant celle-ci. Il est très important de pouvoir aller à la pharmacie, au marché, aux différents commerces de Vieux Boucau en vélo à l'écart de la circulation, été comme hiver, pour laisser la voiture au garage (CO2)*
14. *Quelques bancs de plus pour profiter de la promenade, ça serait super. Et surtout, de la discipline pour les propriétaires de chiens, car ils sont rares ceux qui sont équipés de petits sacs pour ramasser les crottes qui sont un fléau.*
15. *De notre point de vue, les deux points les plus dangereux sont : - le pont de bois des villages Club du Soleil (il faudrait doubler la passerelle). - La piste devant les restaurants de Soustons plage et les jeux gonflables : il faudrait dédoubler la piste ou trouver un autre parcours qui n'impose pas aux familles avec enfants de traverser la route avenue de la Petre.*
16. *La cohabitation sur une promenade étroite et bidirectionnelle de : d'une part, un groupe de piétons se déplaçant à des vitesses très inégales (poussettes, enfants en bas âge, personnes âgées ou à mobilité réduite, joggers...)- d'autre part, un ensemble de véhicules silencieux, potentiellement rapides, plus ou moins bien contrôlés par leur conducteur, est inévitablement accidentogène. La réservation pour les piétons de l'ensemble de la promenade de manière pérenne serait une mesure claire et simple à mettre en œuvre et à contrôler efficacement, sans artificialiser un peu plus les abords du lac.*
17. *Juste un peu de civisme et de tolérance éviteraient d'énormes frais d'aménagements inutiles, dommage !!! Quand ces mêmes personnes seront dérangées par trop de chiens ou même d'enfants, que faudra-t-il faire ??*
18. *Agrandir juste la portion belhambra jusqu'à l'école de voile de Soustons afin que les deux cohabitent*
19. *Un peu de compréhension et d'éducation de part et d'autre suffirait à une cohabitation harmonieuse.*
20. *Compte tenu de la dangerosité des 2 roues et autres engins électriques, pourrait-on envisager une utilisation uniquement PÉDESTRE de cette promenade, notamment en période de vacances scolaires ?*
21. *Les réponses b et c sont très bien. Pour Vieux Boucau la réponse e est parfaite, surtout à cet endroit le mail est saturé. Du mail au pont de bois des villages club si l'allée de promenade est élargie, la circulation entre piétons et cyclistes pourraient continuer à cet endroit.*
22. *Interdire les vélos autour du lac en juillet/août en passant par les alternatives rouge, bleu, vert et jaune en traversant à pied le barrage, ce qui est très peu respecté actuellement. Tout cela pour encadrer le manque flagrant de civilité de nos concitoyens, vitesse des vélos, et trottinettes et tout engins électriques... prise de l'espace inconsciemment par les piétons le tout en très forte affluence ne cohabite pas en sécurité. Il faut signaler quand même que le cheminement n'est par endroits pas adapté pour dépassement et à la fois se croiser, sachant que la signalétique des sens au sol n'est pas matérialisée. Je profite pour parler des risques occasionnés par la moitié des chiens que ne sont pas tenus en laisse y compris sur la plage (pointage de mon balcon au droit de l'estacade vers le poisson rouge) à commencer par les intouchables Boucalais/Boucalaises qui se plaignent mais qui sont loin de montrer l'exemple y compris le ramassage obligatoire des crottes ! La police municipale ferait bien de surveiller et verbaliser ces incivilités.*
23. *Pour que tout le monde profite du lac, élargir le cheminement du bord du lac et baliser les autres solutions pour ceux qui circulent en vélo pour simplement aller en ville*
24. *Problème des chiens non tenus en laisse non évoqué. Question sur les tronçons à réserver aux piétons trop dirigée, pas de possibilité de répondre « aucun »*
25. *Oui je prends déjà des alternatives*
26. *Trait rouge (fait référence aux tronçons décrits sur la carte ci-dessus jointe au document de l'enquête)*



A.P.P.A.

Vieux Boucau-Soustons plage

Association loi 1901 déclarée à la s/préfecture de Dax le 15/04/1986
Siège Social : 6 square du golf – 40140 Soustons

27. *Au vu de l'orientation des questions je comprends bien que les piétons vous paraissent prioritaires. je n'ai pas eu d'autre solution que de répondre à vos choix pour la dernière question. je ne suis absolument pas d'accord il faut essayer de trouver une solution pour que vélos et piétons fassent réellement le tour du lac au bord de l'eau. je vous remercie pour votre engagement pour nous et cette commune .cordialement*
28. **PLUS DE SURVEILLANCE POLICIERE EN HAUTE SAISON POUR FAIRE DE LA PREVENTION ET DU RAPPEL A L'ORDRE SUR LES COMPORTEMENTS INADAPTÉS ET VERITABLEMENT DANGEREUX** (vitesse excessive des trottinettes, vélos et autres roues électriques)
29. Réponse "e" (fait référence aux tronçons décrits sur la carte ci-dessus jointe au document de l'enquête)
30. E (fait référence aux tronçons décrits sur la carte jointe au document de l'enquête)
31. Différencier entre le plaisir de promenade et découverte ou prendre le circuit pour une piste vélodrome. La vitesse 10 km/h n'est presque jamais respectée. Il faudrait protéger les piétons ou cyclistes par une promenade réservée pour chaque utilisateur.
32. D (fait référence aux tronçons décrits sur la carte ci-dessus jointe au document de l'enquête)
33. A une époque la promenade du lac était piétonne (du moins en théorie, ça a rarement été respecté).